

# FRANCE TRAUMATISME CRÂNIEN

Association nationale des professionnels au service des traumatisés crâniens et de leur famille

Organisme de formation déclaré sous le n° 11 94 07542 94

Siret 37901263600021

[francetraumatismecranien@gmail.com](mailto:francetraumatismecranien@gmail.com)

<http://www.france-traumatisme-cranien.fr/fr/>

14, rue du val d'Osne 94415 Saint Maurice cedex France.



**Président :**  
François TASSEAU

**Vice présidents :**  
Françoise BEURET-BLANQUART  
Catherine FISCHER  
Jacques LUAUTE

**Secrétaire général :**  
Odile KOZLOWSKI  
**Secrétaire général adjoint :**  
Nelly MONTROBERT  
**Trésorier :**  
Marc-André CECCALDI  
**Trésorier adjoint :**  
David PLANTIER

## Réunion du conseil d'administration Jeudi 10 décembre 2015 de 13h15 à 17h

**Lieu : CeRIAVSIF : 123, Rue de Reuilly 75012 PARIS**  
**Métro Daumesnil (lignes 6 ou 8) Bus : 29, 46, 64 - Tél : 01 44 75 50 41**

### Compte rendu

**Présents :** D. Bouton, C. Fischer, O. Kozlowski, F. Laloua, J. L Le Guiet, J. Luauté, N. Montrobert, B. Pontier, E. Schmidt, F. Tasseau

**Assistaient également à la séance :** A. Laurent Vannier, J. Benard, N Laurent

**Absents :** C. Bernier, F. Beuret-Blanquart, P. Bourgogne, H. Carrière, M. A. Ceccaldi, E Chevrillon, A. Clement, D. Plantier, P. Rigaux, J Sengler, H Touré , X Debeillex, JJ Dumond, A. Lambert, B. Sauvignet, S. Aubert et MC Cazals (représentants UNAFTC)

1/ Approbation du compte-rendu du CA du 10 septembre 2015 (vote)  
après une modification demandée par F. LALOUA

2/ Journées de formation continue

a) Présentation du bilan financier-des forums et colloques 2015 par J. BENARD :  
J.BENARD précise que le nombre d'adhérents est globalement stable à 143 (126 adhésions individuelles et 17 établissements) mais que 22 paiements sont en attente concernant des personnes qui se sont présentées comme adhérentes lorsqu'elles se sont inscrites aux formations et qui en réalité ne l'étaient pas. Il n'y a pas de signal sur le site indiquant que la personne n'est pas à jour de son adhésion. Josée BENARD doit réclamer secondairement l'adhésion. Le fichier global comporte environ 400 personnes.

Le bilan financier de l'année est positif. Les forums et colloques ont été dans l'ensemble bénéficiaires. Ponctuellement certains orateurs réclament des frais de déplacement exagérés (avion, réservations de dernière minute). F TASSEAU rappelle qu'il est important de préciser aux orateurs pendant l'organisation les bases de remboursement auxquelles ils auront droits (frais de déplacement, hébergement, restauration)

- **Le forum d'avril 2015 « Tierce personne et TC » à Paris**, organisé par A LAURENT VANNIER et P. PRADAT DIEHL a été bénéficiaire, le bilan presque définitif est de 5789 euros (136 participants dont 99 payants)
- **Le Colloque « traumatisme crânien léger » à Paris le 6 novembre 2015** organisé par E. CHEVRILLON et D. PLANTIER n'a pas apporté de bénéfice financier (81 participants dont 49 payants). La journée a été très appréciée. F TASSEAU rappelle qu'en introduction de la journée, le docteur Gilles Bignolas de la section « maladie chronique 3 » de la DGS a félicité les actions menées par FTC depuis une dizaine d'années en particulier au niveau de la prévention dans le domaine du syndrome du bébé secoué et du TC léger. Il a évoqué un travail efficace et peu coûteux. Il a ajouté qu'il accueillerait volontiers de nouvelles demandes de financement pour des actions menées par FTC. J LUAUTE évoque l'idée de proposer un appel à projet pour une étude multicentrique épidémiologique. Les exposés de la journée ont été filmés et les Power points sont sur le site dans la section formation. F TASSEAU suggère que certaines données (telles que l'exposé de P AZOUVI ou les éléments sur la protéine S) soient mises en ligne dans la rubrique TCL du site. E CHEVRILLON et D PLANTIER (absents excusés ce jour) pourraient-ils s'en charger ?
- **Les Journées BB secoués à l'Ecole Nationale de magistrature Paris 12 et 13 novembre 2015** organisées par A. LAURENT VANNIER amèneraient un bénéfice d'environ 9000 euros (77 participants dont 67 payants). Ces journées ont été très appréciées. A LAURENT VANNIER rapporte la richesse des nombreux échanges. Les magistrats ont été très intéressés par l'interaction avec les médecins. Il serait intéressant d'organiser de nouveau des journées de ce type dans la continuité des entretiens d'AIX notamment sur le thème « population carcérale et TC » ou « quoi de neuf bébé secoué ». A LAURENT VANNIER rappelle qu'Elisabeth VIEUX envisage de transmettre l'appellation des entretiens d'AIX à FTC mais il lui faut réunir le conseil d'administration, ce qui est ce qui n'est pas encore fait.
- Le forum du **4 décembre « Tierce personne après traumatisme crânien grave, quelles évaluations des besoins ? Quels financements ? » à Tours** organisé par C.BERNIER et D. BOUTON, aurait un bénéfice d'environ 2300 euros. (105 participants dont 39 payants). Les participants ont trouvé la journée très intéressante avec des données très pratiques comme les évaluations ergo, le choix des tierces personnes, la question des PCH et indemnisation.

*En conclusion l'année 2015 a été très active et réussie avec les actions TCL et les forums et colloques*

b) Projets 2016 :

- **Forum : « Scolarité, Formation et TC » Bourg en Bresse** : F. LALOUA indique que le programme sera dans le même esprit que celui de Bretagne. Il pourrait avoir lieu le

**vendredi 2 décembre 2016** à la ADEA (salle à 50 mètres de la gare qui pourrait être louée pour 50 euros). Elle propose un buffet repas à 11 euros par personne. Elle envisage d'inviter le maire de Bourg en Bresse. Le préprogramme sera mis sur le site avant l'été. Ces propositions sont approuvées par les membres présents.

- **Forum : « Réinsertion professionnelle et TC ».** Patricia BOURGOGNE (absente excusée) a déjà envoyé un préprogramme et propose d'organiser le forum à **Brest**. J.L Le GUIET a commenté le préprogramme ci-dessous qui pourrait avoir lieu le **3 juin 2016**
  - 9h : accueil participants
  - 9H30 : valeur du travail du non travail (sociologue ?). Il serait notamment évoqué les représentations du travail, quels sens, quels objectifs
  - 10h quels lésés cérébraux concernés, quelle population concernée sans omettre les TCL avec syndrome post commotionnels durables. Présenté par un médecin (DR LE GUIET KERPAPE)
  - 10h30 droits sociaux f, CREFF centre Ildys Perharidy
  - 10h45 : droits du travail (médecin du travail)
  - 11h15 : indemnités, préjudice professionnel, législation (Maitre Janvier)
  - 11h45 UEROS présentation dispositif (ueros 56)
  - 12h15 : pause déjeuner
  - 13h 30 présentation dispositif comete (kerpape)
  - 13h50 rôle SAMSAH 22et rôle CAJ 29
  - 14h15 retour d'expérience UEROS ADAPT, ESAT hors mur
  - 14h45: retour d'expérience ESAT mutualités Plomelin
  - 15h15 retour d'expérience entreprise adaptée (Briec, tilde, sevel)
  - 15h45 retour d'expérience : usagers
  - 16h15 AFTC 2
  - Fin de journée 16h30

Les membres présents ont fait quelques propositions :

- les retours d'expérience pourraient se faire sous forme de table ronde.
- Plusieurs autres sujets pourraient être présentés :
- L'expérience TCO2 (système d'accompagnement du retour à l'emploi)
- La question du case manager
- le travail sur les facteurs prédictifs du retour à l'emploi (travail de l'équipe de L'UEROS de Lille en cours)

Pour la fin janvier le préprogramme sera mis en ligne sur le site FTC

- **Le colloque 2016 « TC du sujet âgé ».** Lors du CA précédent E.SCHMIDT et H. CARRIERE se sont proposés pour l'organiser. Il aurait lieu au **ministère de la santé**. La date du 18 avril 2016 avait été envisagée et la salle était disponible. O KOZLOWSKI a remarqué que cette date est pendant les vacances scolaires, ce qui n'est pas souhaitable. E SCHMIDT évoquait un délai très court d'ici avril. Il a donc été envisagé de reculer la date au **18 novembre 2016**. **J BENARD a pu avoir confirmation peu après le CA de la disponibilité de la salle le 18 novembre. E SCHMIDT a présenté le document ci-dessous:**

- **-Intervenants et cibles :**
  - Médical : gériatres, neurochirurgiens, neuroréanimateurs, pharmacien, rééducateurs, , urgentistes
  - Médico social : tous les intervenants autour du sujet âgé (MAS, FAM, EHPAD,.. )
  - Pouvoirs publics
- **-Questions à poser :**
  - Place du traumatisme crânien chez le sujet de plus de 65 ans
  - Impact des médicaments benzodiazépines, anti-coagulantes et anti-agrégantes
  - Fragilité et traumatisme crânien
  - Recommandations « Chute et traumatisme crânien du sujet âgé »

Soins et filières de soins spécifiques ?

TC grave, modéré et léger. Est-ce une analyse correcte chez le sujet âgé ?

Dans le domaine médico-social répartition différente selon l'âge de besoin de compensation et de soutien à l'autonomie.

Qui sont les financeurs :

Conseil départementaux selon orientation des MDPH.

EHPAD : convention tripartite : ARS, conseil départemental et privé,

Prestation de compensation du handicap.

Aide personnalisée autonomie

Multiplés mécanismes de compensation du handicap et vieillissement mais dont le financement est variable.

E SCHMIDT a fait remarquer que ce thème concerne beaucoup les urgentistes, neurochirurgiens et les gériatres. Les TC âgés passent peu par le SSR. La question du TC suite aux chutes est mal connue (le rapport INSERM sur les chutes du sujet âgé n'évoquerait pas les TC). Il a proposé de faire intervenir Gilles KEMOUN sur ce sujet. La question épidémiologique est posée. Qu'en est-il des TC légers ?

H CARRIERE a fait la proposition avant le CA de faire intervenir le Pr CLEMENT de Limoges sur la question du vieillissement cérébral.

**-Proposition de programme :**

**Matinée :** définitions, fragilité, autonomie, financement et dépendances

Sujet âgé, définition, contexte

Notion de vieillissement robuste, pathologique et fragilité

Pharmacologie, chutes et traumatisme crânien

Chute et traumatisme crânien

Traumatisme crânien grave

Rééducation

**Après midi :** Quelles expertises pour quelles orientations

Soins et filières de soins

Limites éthiques

E SCHMIDT propose de préparer un préprogramme rapidement afin qu'il soit mis sur le site FTC

c) Projet 2017 :

**-Un forum ou colloque** sera organisé sur le thème « *Ethique et prise en charge des personnes cérébrolésées* », Lille, printemps 2017 par P. RIGAUX et O. KOZLOWSKI, de manière partagée avec le RESEAU TC AVC 59/62 dont ils font également partis. Le COFIL du réseau est d'accord pour ce partenariat et de ce fait n'organisera pas sa journée annuelle grand public qui a lieu depuis plus de 10 ans au printemps. L'organisation et les bénéfices seraient partagés. Cette journée aurait **à priori le jeudi 6 avril 2017** selon la disponibilité de la salle du « Nouveau Siècle » toute proche des gares de « Lille Flandre » et « Lille Europe ». La gratuité de cette salle, gérée par le conseil régional avait pu être obtenue pour d'autres journées du réseau. La démarche ne pourra être effectuée qu'après les élections régionales. Cette journée régionale pourrait avoir un recrutement national. Se pose la question de faire un forum ou un colloque.

Les questions des directives anticipées et de la personne de confiance pourront être évoquées.

**-Un forum** pourrait être organisé en 2017 à **Clermont Ferrand** sur le thème de la **structuration enfant-adulte** sur proposition de B PONTIER

### 3/ Vie de l'association.

- **Point sur le site FTC** : J BENARD attire à nouveau l'attention du CA sur le fait qu'il est possible de s'inscrire aux formations en tant qu'adhérent même si l'adhésion n'est pas à jour, ce qui pose problème. Par ailleurs lorsque plusieurs personnes d'une même structure s'inscrivent, apparaît uniquement la somme totale alors qu'il faudrait pouvoir dissocier le nombre de personnes inscrites.  
F TASSEAU évoque l'intérêt de mettre en place un arbre décisionnel. C FISCHER est d'accord pour refaire un point avec J BENARD concernant le site.  
Par ailleurs A LAURENT VANNIER propose de mettre un menu déroulant dans les actualités, ce qui rendrait la rubrique plus lisible.

Enfin F TASSEAU propose pour la rubrique « régions » qu'une nouvelle carte comportant les 13 nouvelles grandes régions soit effectuée. Actuellement les régions sont représentées sauf la Corse et les DOM-TOM. Il propose que des membres du CA de FTC soient désignés comme référents régionaux sur le site internet et qu'ils puissent être des relais vers les ressources sanitaires, médicosociales et associatives de leur région. Cette question sera ré-abordée au prochain CA. Par ailleurs qui pourrait modifier la carte ?

- **Projets de recherche financés par l'Association : Prix France Traumatisme Crânien/SOFMER** : (C FISCHER/ J LUAUTE). Un retour sur les travaux en cours est souhaité pour les prix obtenus. J LUAUTE propose de solliciter un retour des lauréats et de faire le point sur le prix 2016 au CA de juin 2016.

### 4/ Relations avec l'UNAFTC :

- **Projet « Centre National Ressources » UNAFTC en lien avec le GCSMS** : F TASSEAU expose qu'il a été invité par la CNSA (Xavier DUPONT) à participer à une réunion le 1<sup>er</sup> décembre 2015. Etaient également invités Gilles RODES (président de la SOFMER), P AZOUVI (Président de l'ARTC), E GUILLERMOU (Président de l'UNAFTC) (ce dernier était absent). De nombreuses personnes étaient présentes : P PRADAT, J CHARENTON (CRFTC), un représentant de la DGOS, une représentante de la DGCS, un représentant des UEROS, un représentant de la CNSA, Mr ONILLON (GCSMS CAP TCL), MC CAZALS (UNAFTC), C DELARUELLE (UNAFTC).

**Lors de cette réunion**, plusieurs questions ont été posées par la CNSA : quels sont les besoins des TC et quelle serait la plus-value d'un centre ressource national ? Pour qui ? Pourquoi ? La population cible des personnes cérébrolésés a été discutée. G RODES a critiqué le terme « cérébrolésés » qui n'a pas de définition médicale précise et qui lui semble trop large avec risque de confusion pour des pathologies évolutives. F TASSEAU a évoqué les filières sanitaires de prise en charge mais la CNSA a indiqué que le projet était médico-social et non sanitaire.

Les objectifs de ce centre ressource exposés par l'UNAFTC et le GCSMS sont très ambitieux : mutualisation, coordination, veille, expertise, information, sensibilisation, transfert de connaissance, soutien à la recherche.

Le gestionnaire serait le GCSMS CAP TCL. Le fait d'être adhérent ou non au GCSMS n'interviendrait pas dans la participation.

La question du rôle du CRFTC a été posée. P AZOUVI a répondu qu'il n'existait que 2 centres ressources financés en France qui sont un centre en Haute Savoie et le CRFTC qui a une

expérience de longue date et qui de ce fait aurait toute sa place dans la structuration d'un centre ressource national.

La question des représentants régionaux a été posée. Une liste de personnalités a été établie par l'UNAFTC et F TASSEAU a demandé sur quelles bases cette liste avait été constituée. Quelle serait la légitimité de chacun des participants ? Ne faudrait-il pas établir des critères de légitimité tels que par exemple le responsable MPR régional ou le représentant de la MDPH ?

**Les membres du CA de FTC ont réagi concernant ce projet.** Plusieurs membres sont revenus sur le fait que l'UNAFTC disposait statutairement de 51% des voix au GCSMS. A LAURENT VANNIER a rappelé que le rapport établi par FTC en 2010 avait proposé la mise en place d'une coordination de centre régionaux et non un centre ressource national. Lors du communiqué de presse de février 2012 à Garches sur le rapport interministériel, cette donnée avait été malheureusement modifiée. Elle a déploré également que seule la région Ile de France ait été représentée à cette réunion par l'ARTC et le CRFTC, alors que d'autres régions ont des organisations bien développées même si ces organisations ne sont pas des « centres ressources » au sens juridique du terme (telles que le réseau TC AVC 59/62 ou les organisations en Alsace autour de Mulhouse ou encore le centre ressource à Grenoble...). Ces organisations ont été présentées à la journée organisée à Lille en mars 2015 sur le thème de « l'intérêt de la prise en charge en réseau ».

J LUAUTE a insisté sur l'importance de créer des ressources locales. Une coordination n'a pas d'intérêt s'il n'y a pas de ressource locale.

O KOZLOWSKI ajoutait que les missions d'expertise, de formation, transfert de connaissance et soutien à la recherche sont des missions spécifiquement professionnelles et qu'elles doivent être gérées par les professionnels.

O KOZLOWSKI aborde la question de la population cible. FTC doit-il rester spécifiquement dédié aux TC ? Ne faudrait-il pas s'ouvrir aux AVC et autres lésions cérébrales acquises stabilisées ? Les mêmes professionnels sont amenés à prendre en charge toutes ces populations. Plusieurs membres du CA indiquent que les TC ont des problématiques spécifiques et ne souhaitent pas une ouverture aux autres lésions.

F TASSEAU annonce une prochaine réunion à la CNSA avec les mêmes participants le 10 février 2016. Se pose la question de la représentation des régions.

- Relation UNAFTC : F TASSEAU-regrette que cette année la rencontre des deux CA n'ait pas lieu. F LALOUA a précisé que les membres de l'UNAFTC sont pris par de multiples projets

## 5/ Questions diverses

- Une lettre adressée à l'ANSM concernant l'AMANTADINE(en pièce jointe) a été adressée aux membres du CA par D PLANTIER avant le CA. Les membres présents ont proposé que le contexte et l'incidence des TC soient ajoutés dans l'introduction. La durée du traitement pourrait également être précisée. F TASSEAU proposait que l'argumentaire soit mis en pièce jointe
- F. TASSEAU a montré une lettre qu'il a reçue d'une famille qui recherche un financement pour un fauteuil roulant électrique à un prix élevé. Il faut chercher à comprendre pourquoi il n'a pas obtenu de financement. B. PONTIER connaît cette situation et va s'en occuper.

***A NOTER ! Dates des CA 2016 : 2016 : 10 mars, 9 juin, 8 septembre et 8 décembre.***

**Les prochaines réunions auront lieu au CeRIAVSIF, 123, Rue de Reuilly 75012 PARIS**

Odile KOZLOWSKI  
Secrétaire général

François TASSEAU  
Président